

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION

24/03/2022

AFFICHEE LE :

24/03/2022

NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE : 29

PRÉSENTS : 24

VOTANTS : 28

DATE D’AFFICHAGE
DES DÉLIBÉRATIONS

13 avril 2022

L’an deux mil vingt-deux, le 30 mars, à 20 h00

Le Conseil municipal de la ville de MONDEVILLE, dûment convoqué, s’est réuni dans la Salle du Conseil Municipal sous la présidence de Madame Hélène BURGAT, Maire.

PRÉSENTS : Hélène BURGAT, Josiane MALLET, Bertrand HAVARD, Axelle MORINEAU, Mickaël MARIE, Maryline LELEGARD-ESCOLIVET, Serge RICCI, Emmanuelle LEPETIT, Dominique MASSA, André VROMET, Claude REMUSON, Georgette BENOIST, Thierry TAVERNEY, Didier FLAUST, Gilles SEBIRE, Denis LE THOREL, Annick LECHANGEUR, Laetitia POTTIER-DESHAYES, Guillaume LEDEBT, Kévin LEBRET, Joël JEANNE, Nicolas BOHERE, Sylvain GIRODON, Christophe CURTAT.

ABSENTS : Laurence FILOCHE-GARNIER, Fabienne KACZMAREK, Christophe LEGENDRE, Véronique VASTEL, Chantal HENRY.

PROCURATIONS : Laurence FILOCHE-GARNIER à Hélène BURGAT, Fabienne KACZMAREK à Georgette BENOIST, Christophe LEGENDRE à Maryline LELEGARD-ESCOLIVET, Véronique VASTEL à Joël JEANNE.

Monsieur Kévin LEBRET a été désigné comme secrétaire de séance et a accepté cette fonction.

CONVENTION AVEC L’ASSOCIATION COOPASOL NORMANDIE - PROGRAMME CONCERTÉ DE COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE

DELIBERATION N° DELIB-2022-031

RAPPORTEE PAR : Monsieur Bertrand HAVARD

Par délibération n°52/2016 du 15 juin 2016, le Conseil municipal a approuvé un premier accord de coopération décentralisée entre les villes de Castillon-en Auge, Colombelles, Ifs, Louvigny, Mézidon-Vallée-d'Auge et Mondeville et les communes de Kornaka au Niger.

Cette coopération permet de soutenir des programmes triennaux. Celui en cours, porté par la ville de Louvigny, s'achève en juin 2022. Il est proposé que ce soit la ville de Mondeville qui soit cheffe de fil du nouveau programme qui doit débuter en juillet 2022.

La coopération décentralisée a pour objet de développer un partenariat institutionnel fondé sur le principe de réciprocité, dans le cadre des compétences respectives des communes.

Les actions de coopération décentralisée contribuent au renforcement de la gouvernance locale, favorisent le développement local et l'animation des territoires des communes concernées.

Elles portent principalement sur :

- Le renforcement des capacités institutionnelles ;
- L'animation du territoire et l'ouverture sur le monde ;
- L'amélioration des conditions d'insertion socio-économique de tous les citoyens, en particulier des femmes et des jeunes ;
- L'appui à l'adaptation au changement climatique, en particulier concernant la sécurité alimentaire et l'accès à l'eau et à l'assainissement dans le canton de Kornaka.

Les communes regroupées au sein d'un comité de pilotage ont choisi de continuer à déléguer la maîtrise d'œuvre du nouveau programme concerté de coopération décentralisée allant de juillet 2022 à juin 2025 à l'association COOPASOL Normandie.

Ce partenariat fait l'objet d'une convention jointe au présent rapport, par laquelle la ville s'engage à verser une subvention globale de 9 000 € à l'association COOPASOL soit 3 000 € par an (2023, 2024, 2025).

Par conséquent,

Après consultation de la commission Emploi-Solidarités-Economie Sociale et Solidaire-Logement du 9 mars 2022,

Le Conseil municipal de MONDEVILLE décide

- **D'APPROUVER** la convention de délégation de maîtrise d'œuvre jointe en annexe,
- **D'ATTRIBUER** à l'association COOPASOL la subvention précitée,
- **D'AUTORISER** Madame la Maire, ou son représentant, à signer cette convention et tout document s'y rapportant.

	POUR	CONTRE	ABST.	NE PREND PAS PART AU VOTE
VOTE	28	0	0	0

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,

La Maire,
Hélène BURGAT

CONVENTION DE DELEGATION DE MAITRISE D'ŒUVRE

PROGRAMME CONCERTÉ DE COOPERATION DECENTRALISEE KORNAKA / NORMANDIE

PREAMBULE

La commune de Mondeville est engagée, en lien avec les communes de Castillon-en-Auge, Ifs, Colombelles, Mézidon-Vallée-d'Auge et Louvigny, dans un programme concerté de coopération décentralisée avec les communes du canton de Kornaka au Niger : le programme concerté Kornaka / Normandie juillet 2022 - juin 2025.

La maîtrise d'œuvre de ce programme été confiée à l'association COOPASOL Normandie, en lien avec l'association COOPASOL Wash Niger.

ENTRE les soussignés :

Commune de Mondeville

5 Rue Chapron,
14120 Mondeville

Représentée par Madame Hélène BURGAT, Maire, dûment habilitée à cet effet par une délibération du conseil municipal en date du 30 mars 2022

d'une part,

Et :

Association COOPASOL Normandie

Hôtel de ville
Esplanade François Mitterrand
14123 Ifs

Représentée par Madame Hélène LE COUTOUR, Présidente, dûment habilitée à cet effet

d'autre part,

Il a été convenu et arrêté ce qui suit :

Article 1 – Objet de la convention

La Commune de Mondeville délègue à l'Association COOPASOL Normandie la maîtrise d'œuvre du programme concerté Kornaka / Normandie juillet 2022-juin 2025, dont la description détaillée figure en annexe (calendrier + budget).

La présente convention a pour objet de définir les engagements respectifs des parties.

Article 2 – Montant du financement

La ville de Mondeville participera également au financement de ce programme au travers d'une subvention globale de 9 000 €.

Article 3 – Conditions d'utilisation du financement

L'Association COOPASOL Normandie s'engage à réaliser les actions définies à l'article 1 sous sa responsabilité et à utiliser le financement octroyé exclusivement à la réalisation de l'objet qui l'a motivé.

L'Association informera immédiatement la Commune de Mondeville de tout retard sur le calendrier prévu qui risquerait de compromettre les objectifs initiaux. Toute modification éventuelle du projet initial devra obtenir l'accord de la Commune de Mondeville.

Article 4 – Modalités de versement du financement

Le financement sera versé par la Commune de Mondeville en trois fois:

- 3 000 € en 2023
- 3 000 € en 2024
- 3 000 € en 2025

Le versement sera effectué sur le compte bancaire de l'Association COOPASOL Normandie.

Article 5 – Compte-rendu d'emploi

L'Association COOPASOL Normandie s'engage à fournir à la Commune de Mondeville un rapport technique et financier annuel de réalisation du programme, dans un délai de trois mois à compter de l'achèvement de l'année du programme, pour justifier de l'emploi des fonds reçus.

L'Association informera immédiatement la Commune de Mondeville de toute difficulté ou de tout retard qui serait de nature à compromettre le respect du cadre de présentation des rapports.

Article 6 – Contrôle

La Commune de Mondeville se réserve le droit d'exercer un contrôle sur pièce et sur place, avant et après le versement du financement, afin de s'assurer du respect de la convention.

L'Association COOPASOL Normandie s'engage à se soumettre au contrôle des services de la Commune de Mondeville et à fournir sur demande toutes les pièces justificatives des dépenses et



recettes concernant le projet.

Article 7 – Durée de la convention

La présente convention prend effet à la date apposée par le dernier signataire et est applicable jusqu'à l'achèvement du projet en juin 2025.

Article 8 – Dénonciation de la convention – Modalités de reversement de la subvention

Le non respect par l'Association COOPASOL Normandie des obligations découlant de la présente convention pourra entraîner la résolution ou la résiliation de cette dernière sans indemnités.

Dans cette hypothèse, la Commune de Mondeville se réserve le droit de demander le remboursement total ou partiel des sommes versées.

Article 9 – Litiges

En cas de litige relatif à l'interprétation ou à l'exécution de la présente convention, les parties s'efforceront de rechercher un accord amiable.

En cas de litige persistant, le tribunal compétent sera le Tribunal Administratif de Caen.

Article 10 – Modification de la convention

Toute modification de la présente convention fera l'objet d'un avenant soumis à l'approbation des soussignés et signé par ceux-ci.

A , le....

Pour la Commune de Mondeville
Le Maire

Hélène BURGAT

A , le....

Pour COOPASOL Normandie
La Présidente

Hélène LE COUTOUR

Calendrier du Programme concerté de coopération décentralisée Normandie / Kornaka Juillet 2022 - juin 2025

Rubriques	2022		2023				2024				2025	
	trim3	trim4	trim1	trim2	trim3	trim4	trim1	trim2	trim3	trim4	trim1	trim2
Volet 1 : Renforcement des capacités institutionnelles												
Accompagnement de l'CCCK pour la formalisation de ses modalités de fonctionnement	x	x	x	x								
Modernisation de la Mutec et formation (passage au numérique)	x	x										
Renforcement de capacités des animateurs de la radio communautaire		x		x	x		x					
Appui aux communes du canton de Kornaka dans la réorganisation de la gestion des marchés	x	x	x	x								
Echanges de pratiques et rencontres de concertation avec les acteurs régionaux et nationaux de la coopération	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Mission d'échange entre élus									x			
Volet 2 : Animation du territoire et ouverture sur le monde												
Organisation des journées intercommunales dans le canton de Kornaka		x				x				x		
Organisation des journées intercommunales en Normandie		x				x				x		
Réalisation d'animations et d'activités de sensibilisation en Normandie	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Echange entre établissements scolaires et enseignants des deux territoires		x	x	x		x	x	x		x	x	x
Echange autour des animations culturelles			x	x	x	x	x	x	x	x		
Volet 3 : Amélioration des conditions d'insertion socio-économique de tous les citoyens												
Education citoyenne et politique dans le canton de Kornaka	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x		
Education citoyenne et politique en Normandie			x	x	x	x	x	x	x	x		
Echange entre les deux territoires sur les outils de démocratie participative	x	x	x	x								
Accompagnement des femmes et jeunes à obtenir les documents civils dans le canton de Kornaka	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x		
Mise en place d'un fonds pour soutenir des initiatives de jeunes, en particulier de femmes, dans le canton de Kornaka		x								x		

Envoyé en préfecture le 13/04/2022

Reçu en préfecture le 13/04/2022

Affiché le



ID : 014-211404371-20220330-DELIB2022_31-DE

Organisation d'une mission d'échange sur la question de la formation, de l'insertion et de l'emploi des jeunes						x							
Rubriques	2022		2023				2024				2025		
	trim3	trim4	trim1	trim2	trim3	trim4	trim1	trim2	trim3	trim4	trim1	trim2	
Volet 4 : Sécurité alimentaire													
Renforcement de l'aménagement des trois anciens sites à optimiser	x	x			x	x			x	x			
Mise en place et formation de trois nouveaux groupements féminins		x	x	x		x	x	x		x	x	x	
Équipement nouveaux groupement		x				x							
Renforcement des capacités de gestion et de mutualisation des groupements maraîchers		x	x										
Appui à la mutualisation			x				x				x		
Mise en place d'un fonds de crédit pour l'achat de moto-charrettes	x												
Promotion du maraîchage et de ses produits par la radio	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	
Ateliers cuisine	x		x		x		x		x		x		
Volet 5 : Eau et assainissement													
Transformation de PMH en PEA	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	
Formation AUSPE			x				x				x		
Latrines en milieu scolaire		x	x			x	x			x	x		
Assainissement Total Piloté par la Collectivité	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	
Sensibilisation radio et animation théâtrale	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	
Mise en œuvre, coordination et suivi-évaluation													
Appui, suivi et coordination des activités dans le canton de Kornaka	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	
Animation, coordination et accompagnement des collectivités normandes	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	
Evaluation du programme									x	x	x	x	

Budget du Programme concerté de coopération décentralisée Normandie / Kornaka

Juillet 2022 - juin 2025

Rubriques	Année 1	Année 2	Année 3	Total
Volet 1 : Renforcement des capacités institutionnelles	7 600	15 600	9 500	32 700
Accompagnement de l'intercommunalité CCK pour la formalisation de ses modalités de fonctionnement	1 500	1 500		3 000
Organisation de 6 rencontres intercommunales	1 500	1 500	1 500	4 500
Modernisation de la Mutec et formation sur le passage au numérique	1 000	1 000		2 000
Formation des animateurs de la radio communautaire au montage radiophonique	1 000	1 000		2 000
Appui aux communes du canton de Kornaka dans la réorganisation de la gestion des marchés	2 000	2 000		4 000
Echanges de pratiques et rencontres de concertation avec les acteurs régionaux et nationaux de la coopération - organisation d'une journée nationale au Niger sur les pratiques de coopération décentralisée avec déplacements d'élus normands	600	600	8 000	9 200
Mission d'échange à Kornaka		8 000		8 000
Volet 2 : Animation du territoire et ouverture sur le monde	11 000	11 000	12 000	34 000
Organisation des journées intercommunales dans le canton de Kornaka	2 000	2 000	2 000	6 000
Organisation des journées intercommunales en Normandie	2 500	2 500	3 500	8 500
Réalisation d'animations et d'activités de sensibilisation en Normandie, notamment à travers l'outil radio	1 500	1 500	1 500	4 500
Echanges entre établissements scolaires et enseignants des deux territoires	500	500	500	1 500
Echanges autour d'ateliers cuisine ici et là-bas	500	500	500	1 500
Valorisation mise à disposition de personnel communes normandes	4 000	4 000	4 000	12 000
Volet 3 : Amélioration des conditions d'insertion socio-économique de tous les citoyens	15 500	21 000	12 500	49 000
Sensibilisation sur la santé de la reproduction et droit des femmes dans le canton de Kornaka	2 000	2 000	2 000	6 000
Citoyenneté et droits des femmes en Normandie	500	500	500	1 500
Organisation d'une mission d'échange sur la question des droits des femmes		10 000		10 000
Accompagnement des femmes et jeunes à obtenir les documents civils dans le canton de Kornaka (jugements supplétifs + nationalité)	3 000	3 000		6 000
Soutien à la formation et au montage de micro-entreprises de jeunes, en particulier de femmes, dans le canton de Kornaka	6 000		6 000	12 000
Formation des jeunes à la gestion de conflits et à la lutte contre l'extrémisme		1 500		1 500
Valorisation mise à disposition de personnel des communes normandes	4 000	4 000	4 000	12 000
Volet 4 : Adaptation au changement climatique	94 187	126 682	90 687	311 556
Appui au projet de maraîchage : appui à la promotion de la culture du manioc et à sa transformation	5 000	1 500	1 500	8 000
Équipement du puits du périmètre maraîcher de Mayara en pompe immergée pour pompage solaire (12 panneaux de 200 watts, 1 pompe solaire)		4 500		4 500

Envoyé en préfecture le 13/04/2022

Reçu en préfecture le 13/04/2022

Affiché le



ID : 014-211404371-20220330-DELIB2022_31-DE

Mission d'échange en France climat/maraîchage			10 000	10 000
Organisation d'une journée intercommunale de l'eau et l'assainissement par an	3 000	3 000	3 000	9 000
Réalisation de 3 PEA (forage et installation de surface)	33 500	33 500	33 500	100 500
Transformation de 7 PMH en PEA	30 600	45 900	30 600	107 100
Suivi et contrôle des travaux des PEA et latrines scolaires	4 487	6 482	4 487	15 456
Formation de 10 AUSPE	1 000	2 000	1 000	4 000
Construction de 6 blocs de latrines en milieu scolaire		13 200		13 200
Assainissement Total Piloté par la Communauté dans 10 villages	10 000	10 000		20 000
Sensibilisation radio et animation théâtrale	3 000	3 000	3 000	9 000
Valorisation encadrement du service intercommunal de l'hydraulique et l'assainissement	3 600	3 600	3 600	10 800
Mise en œuvre, coordination et suivi-évaluation	58 500	58 500	63 500	180 500
Appui, suivi et coordination des activités dans le canton de Kornaka	19 000	19 000	19 000	57 000
Animation, coordination et accompagnement des collectivités normandes	39 000	39 000	39 000	117 000
Communication	500	500	500	1 500
Evaluation du programme			5 000	5 000
SOUS TOTAL	186 787	232 782	188 187	607 756
Frais administratifs en Normandie et au Niger (10%max)	10 000	10 000	10 000	30 000
TOTAL GENERAL	196 787	242 782	198 187	637 756